

Espagne

1^o une somme de 50,000 couronnes à l'ex-mission de la Croix-Rouge ukrainienne pour l'assistance aux prisonniers de guerre, section de Hongrie, établie à Budapest ¹,

2^o une somme de 9,242 francs à l'Union internationale de secours aux enfants à Genève.

Le Comité international de la Croix-Rouge est heureux de souligner ces dons généreux de la Croix-Rouge espagnole.

France

Un appel de la Croix-Rouge française aux Conseils généraux en faveur de la Russie ².

On sait que la France a contribué, dans un but purement humanitaire, à porter secours aux malheureuses populations russes que le régime soviétique a réduites à la plus cruelle des famines. Six millions ont été votés, à ce dessein, par le Parlement ; des dons ont été, en outre, recueillis dans diverses villes de France. Le caractère, l'objet et le mode d'action de la mission chargée de l'envoi ont été définis par un accord, le 16 mars 1922 ³.

C'est le Comité central de la Croix-Rouge française qui a été chargé par la confiance du gouvernement d'envoyer cette mission en Russie. Il accomplit encore actuellement ce mandat ; mais si la Croix-Rouge l'accepta sans hésiter, elle n'en souligna pas moins les difficultés : c'est ainsi qu'elle se trouve dans l'impos-

¹ Le président de la Croix-Rouge ukrainienne, M. Iwanoff, de passage à Genève, le 21 septembre, a confirmé au Comité international de la Croix-Rouge les déclarations de M. Kholodny (*Bulletin international*, 1922, p. 462) au sujet des anciens représentants de la Croix-Rouge ukrainienne à l'étranger, tous révoqués.

² *Le Temps*, 25 août 1922.

³ Voy. *Bulletin international*, t. LIII, 1922, p. 367.

France

sibilité de le remplir jusqu'au bout avec les seuls moyens dont son comité dispose.

Sur les six millions dont se composait le crédit, cinq millions ont été fournis en nature, et un seul million en espèces pour faire face aux frais généraux de l'entreprise. A ces ressources, sont venus s'ajouter 200,000 ou 300,000 francs de dons en nature et 200,000 environ de dons en espèces, dont une soixantaine de mille provenant de subventions adressées à la commission internationale de secours à la Russie par dix-sept conseils généraux.

La mission est arrivée à Pétrograd le 12 juillet, avec la principale partie des secours. Les distributions ont été faites normalement. Il n'y a pas eu pillage des marchandises par les foules affamées ou détournement arbitraire par les autorités soviétistes, et les membres de la mission assurent qu'ils ont pu, dans les exactes limites du contrat, accomplir l'œuvre dont ils étaient chargés. Ce qui les arrête en ce moment, alors qu'ils sont parvenus dans la zone du Centre-Oural qui leur est affectée, c'est que leurs ressources pour la manutention et le transport des stocks de France aux pays ravitaillés, dont on a peine à s'imaginer les frais exorbitants, sont épuisées. Et cela, malgré l'économie sévère que les agents ont apportée à leur gestion, laquelle est soumise au contrôle de l'Etat.

On en jugera quand on saura que, rien que pour assurer les opérations de transport par chemin de fer en France, puis par mer jusqu'à Pétrograd et de distribution en Russie, de marchandises dont la valeur de cession s'élève à environ 8 millions et demi, dont le tonnage atteint 5,000 tonnes et le volume 11,000 mètres cubes, les frais montent à environ 1 million 200,000 francs.

La mission a déjà un découvert de 200,000 francs et des stocks sont encore à expédier, qu'il importerait de mettre le plus vite possible à la disposition des agents du comité de la Croix-Rouge, qui voudraient limiter au strict minimum la durée de leur séjour, en raison des dépenses que leur mission comportera

France

pour arriver à son complet achèvement. Cette somme, que la Croix-Rouge française ne peut prendre sur les crédits affectés à ses œuvres en France, et qu'elle ne peut demander au Parlement, dont la rentrée est trop éloignée, elle la sollicite des conseils généraux. Le général Pau vient d'adresser une lettre à leurs présidents. Il leur demande de vouloir bien proposer à ces assemblées, dans la session actuelle, de contribuer à l'œuvre patriotique confiée au Comité central de la Croix-Rouge française, en imitant le geste des dix-sept assemblées départementales qui ont déjà fait parvenir leur adhésion. « La France, dit le général Pau dans cet appel qui sera évidemment entendu, se devait d'être présente sur ce champ de bataille de la charité, où son action bienfaisante sert éminemment la cause de la paix universelle. »

Japon

30^{me} assemblée annuelle de la Croix-Rouge japonais ¹.

Le 5 mai, à la veille de l'assemblée annuelle, eut lieu la distribution des récompenses au second étage du palais de la Société. Le prince Kanin, président d'honneur, remit personnellement des médailles à 263 personnes des diverses sections, ainsi que des insignes pour services spéciaux à 3,355 personnes.

Étaient présents : le président Hirayama, les 2 vice-présidents Tokugawa et Sakamoto, directeurs et conseillers permanents, ainsi que 30,000 membres et invités. Après la distribution des médailles et des insignes, le président Hirayama remit encore des récompenses honorifiques et des certificats.

Le 6 mai, par un temps splendide, 27,672 membres étaient assemblés sur les luxuriantes pelouses de Hibia Park. De la famille impériale, étaient présents le prince Kanin, princes et

¹ *The Japan Magazine*, avril-mai 1922, pp. 115-121.